

RANDONNEE PEDESTRE LIBERTE 2020

L'ARMAILLI

Randonnée itinérante en chambres d'hôtes, gîte et hôtel
7 jours, 6 nuits, 5 jours de randonnée

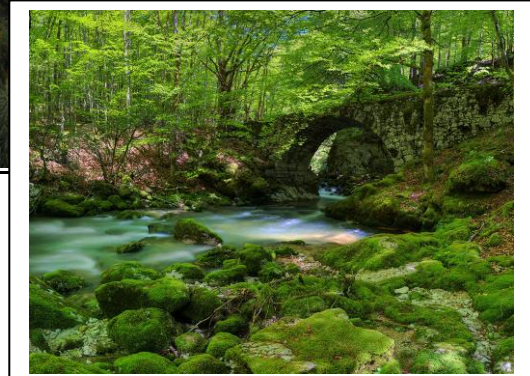
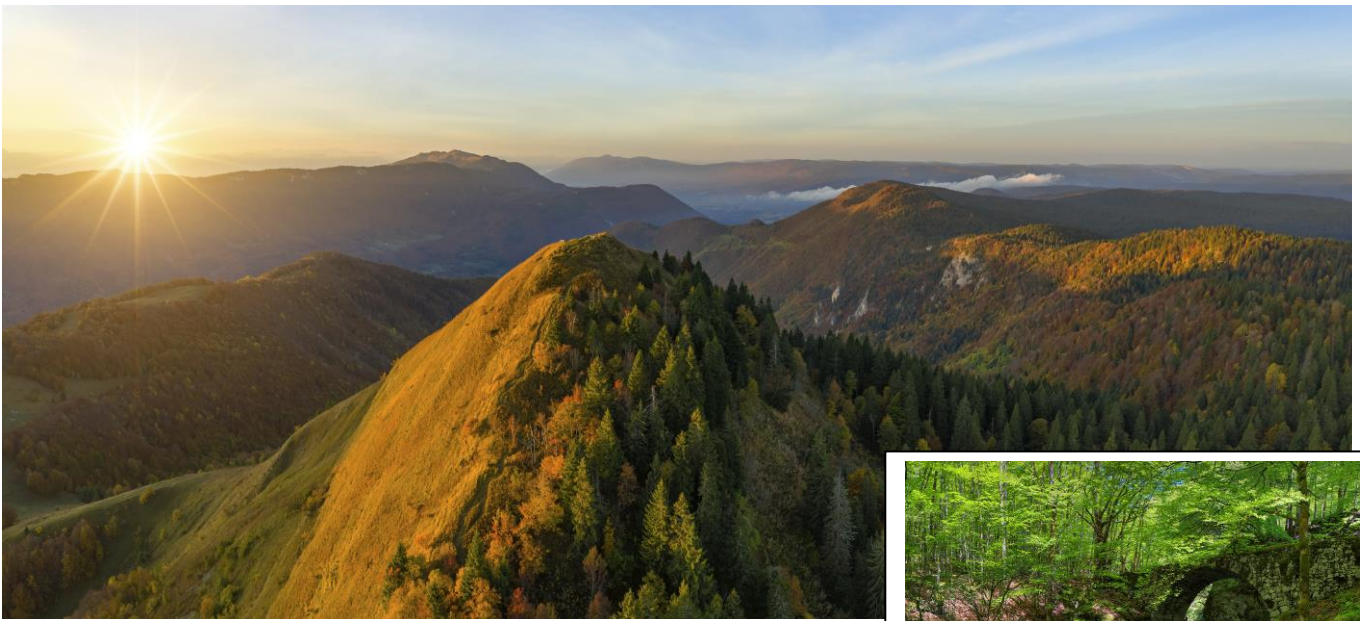


Figure emblématique de la paysannerie de montagne, l'Armailli est le nom patois du berger-fromager d'alpage, passant les 5 mois de la belle saison dans une ferme d'altitude qu'on appellera dans le Haut-Jura le chalet d'estive.

Cette randonnée commence par longer la rivière Valserine, labellisée « 1ère rivière sauvage de France » ! L'ambiance y est vraiment particulière voire mystérieuse ! Cette dernière nous emmène jusqu'au village de Chezery, témoin d'une activité monastique intense dès le moyen-âge.

On s'élève ensuite sur la partie des Hautes Combes où les agriculteurs ont gagné le label « paysage de reconquête », paysages au relief doux mais au caractère montagnard marqué, panoramas saisissants, villages pittoresques auxquels se substitue un habitat dispersé et cette omniprésente musique des clarines !

Avec cette rando, vous allez « craquer » pour le Haut Jura !!!

PROGRAMME

Jour 01 : Accueil à l'hôtel à Lelex à partir de 16H.** Il vous sera prêté un porte-carte avec 2 cartes IGN 1/25000ème sur lesquelles l'itinéraire est surligné.

Nuit en hôtel**

Jour 02 : Etape rejoignant la commune de Chezery.

Une étape au fil de l'eau passant par le site du Niaizet avant de longer la rivière que l'on traversera au Pont du Diable ! Passage par la fontaine bénite... Nous sommes ici sur la terre des premiers moines défricheurs et votre étape se fait dans l'ancien lieu d'accueil des pèlerins

Nuit en gîte d'étape

Dénivelé : + 235 m, - 515 m

Longueur : 14 km

Horaire : 3 h 30

Jour 03 : Etape rejoignant le village de Giron.

L'ancienne voie du Tram permet de rejoindre de nouveau la rivière avant de remonter sur Champfromier. S'ensuit une belle montée régulière jusqu'au village de Giron

Nuit en centre-hôtel

Dénivelé : + 1115 m, - 645 m

Longueur : 18 km

Horaire : 5 h

Jour 04 : Etape rejoignant le village de La Pesse.

Voici une étape haute en contrastes ! On longe tout d'abord le cirque rocheux d'Orvaz du haut de la roche Fauconnière, puis on s'élève jusqu'au site grandiose de la Borne au Lion. Ici 2 choix se présentent : l'ascension du Crêt de Chalam ou l'ascension du Crêt au Merle. On redescend ensuite tranquillement sur le village de La Pesse

Nuit en gîte d'étape

Dénivelé : + 480 m, - 310 m

Longueur : 14 km

Horaire : 3 h 30

Variante Crêt de Chalam

Dénivelé : + 260 m, - 260 m

Longueur : 4 km

Horaire : 2 h

Variante Crêt au Merle

Dénivelé : + 190 m, - 190 m

Longueur : 4 km

Horaire : 2 h

Jour 05 : Etape rejoignant Lamoura.

L'itinéraire jusqu'à la Combe de Laisia suit le GR Grande Traversée du Jura en passant par le village des Moussières puis le hameau des Rasses. On accède au plateau de Lamoura par le village de L'Etain

Nuit en chambre d'hôtes

Dénivelé : + 750 m, - 760 m

Longueur : 22 km

Horaire : 5 h 30

Jour 06 : Etape rejoignant Lelex.

On rejoint le site panoramique des Platières par le village de Lajoux qui héberge la maison du Parc Naturel. L'insolite chapelle de Cariche marque le début de la descente sur la vallée de la Valserine et le village de Lelex. La boucle est bouclée !

Nuit en hôtel**

Dénivelé : + 450 m, - 720 m

Longueur : 19 km

Horaire : 5 h

Jour 07 : Fin après le petit-déjeuner.

Pour les plus courageux, possibilité de faire une boucle qui vous emmènes au sommet du Crêt de la Neige, le point culminant du massif du Jura, ça va grimper !

Dénivelé : + 880 m, - 880m

Longueur : 14 km

Horaire : 5 h

Les horaires indicatifs ont été calculés pour un rythme de 350 mètres de dénivélé à l'heure en montée, 500 mètres à l'heure en descente et 4 km à l'heure sur le plat.

Nous pouvons être parfois amenés à modifier quelque peu l'itinéraire indiqué : soit au niveau de l'organisation (problème de disponibilité des hébergements, modification de l'état du terrain, etc...). Ces modifications vous sont toujours signalées lors de la réservation.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le jour de votre choix à partir de 16H00 à l'hôtel à Lelex.**

Si vous arrivez en retard : Pour toute arrivée après 19 h, merci de prévenir l'hôtel.

Accès voiture : A 32 km de Saint-Claude par la D436 puis D991
A 26.5 km des Rousses par D1005, D313 puis D991
A 16.5 km du Col de la Faucille par D1005, D936 puis D991
A 29 km de Bellegarde par D991

Parking : Gratuit à côté de l'hôtel.

Accès train : Gare SNCF de Bellegarde (TGV - France) à 29 km ou La Cure (Suisse) à 24 km – liaison taxi.

Il existe une liaison bus entre Bellegarde et Lelex : renseignements sur www.ain.fr
Choisir l'onglet horaires – réseau : AIN car.ain – ligne : Mijoux-Bellegarde – direction : Mijoux

Accès avion : Aéroport de Genève Cointrin à 40km. Liaison par taxi.

DISPERSION

Le jour 7 à Lelex, après le petit-déjeuner.

Retour train : Gare SNCF de Bellegarde (TGV - France) à 29 km ou La Cure (Suisse) à 24 km. Liaison par taxi. Pour Bellegarde, voir les liaisons bus indiquées ci-dessus.

Retour avion : Aéroport de Genève Cointrin à 40km. Liaison par taxi.

DOSSIER DE RANDONNEE

Le dossier topo-guide vous est envoyé par e-mail environ 3 semaines avant votre rando. Vous trouverez au premier hébergement un porte-carte étanche et 1 carte IGN avec l'itinéraire surligné.

NIVEAU

Niveau 3 sur une échelle de 5.

Marcheurs sportifs

Pour marcheurs de niveau moyen à bon

Dénivelé moyen : 645 m Maximum : 1115 m

Longueur moyenne : 18 km Maximum : 22 km

Horaire moyen : 5 h Maximum : 5 h 30

Degré d'attention : Attention et lecture de carte correcte.

Vous devez être capable de suivre un itinéraire en vous servant d'une carte 1/25000, d'un topo-guide rédigé par nos soins et des indices sur le terrain. Vous n'empruntez que des itinéraires balisés.

HEBERGEMENT

1 hôtel, 2 chambres d'hôtes, 1 centre-hôtel et 2 gîtes d'étapes

6 nuits en chambre (draps fournis – en gîte d'étape les serviettes de toilettes ne sont pas fournies)

Les sanitaires sont pour 5 nuits dans la chambre et pour 1 nuit sur le palier.

Les coordonnées des hébergements vous seront fournies avec votre dossier de randonnée.

Repas :

En demi-pension : dîner, nuitée et petit-déjeuner.

Option 5 pique-niques possible : + 50 € / pers. (à réserver à l'inscription)

Repas de midi :

Si vous n'avez pas pris l'option pique-niques, il vous sera toujours possible de commander un pique-nique directement à l'étape (en le commandant la veille pour le lendemain matin et en le réglant sur place). Notre carnet de route vous indique jour par jour les possibilités de ravitaillement ou de restauration le long de votre itinéraire.

PORTAGE DES BAGAGES

Bagages transportés par véhicule.

Nous vous demandons de n'avoir qu'un seul bagage par personne, pas trop volumineux, dont le poids ne dépasse pas 13 kg. Vous ne portez qu'un sac comportant vos affaires pour la journée.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :

www.auvieuxcampeur.fr

Sac à dos confortable minimum 30 litres (pour la randonnée), chaussures de randonnée, pantalon, chemise chaude, pull chaud / veste polaire, veste étanche ou cape de pluie, short ou bermuda, chapeau pour les têtes sensibles, lunettes de soleil, crème solaire, gourde 1 litre minimum, gobelet, couverts, 1 couteau, papier hygiénique, petite pharmacie, sacs poubelles (2 usages : protection affaires de journée en cas de pluie et poubelle de journée), maillot de bains (piscine dans certains hébergements), ...



GROUPE

A partir de 2 personnes.

DATES ET PRIX

Départ possible à votre convenance tous les jours **du 1^{er} mai au 30 septembre**.

Le début de saison peut être modifié en fonction des restes de neige.

575 € par personne

Options (hors commission)

- 5 pique-niques : + 50 € /pers. (à réserver à l'inscription)

LE PRIX COMPREND

- L'organisation de la randonnée
- Les 6 demi-pensions + taxes de séjour
- Le transport des bagages à l'étape
- Le prêt de la carte IGN + porte-carte + trace GPS
- Un carnet de route

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons et dépenses personnelles
- Les repas de midi (option possible)
- Le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez vous
- L'équipement individuel
- Les navettes gare si vous arrivez en train
- Les assurances
- Tout ce qui n'est pas mentionné au programme

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- Assurance Annulation (2,5 % du montant du séjour).
- Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (2 % du montant du séjour).
- Assurance Multirisques Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (3,9 % du montant du séjour).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour causes dénommées :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur (excepté une annulation à 31 jours et plus du départ), déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour
La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement,
- ...

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex